

Renseignez-vous sur vos droits!

KNOW
YOUR
RIGHTS

Un agent de recouvrement peut-il prélever de l'argent sur mon compte bancaire ?

Nous avons tous des droits en matière de recouvrement de créances et conformément à la législation nationale et fédérale.

En général, les agents de recouvrement ne peuvent pas vous prélever de l'argent si votre seul revenu repose sur les prestations versées par l'État, car en vertu de la législation fédérale, la plupart des prestations sont légalement « déclarées insaisissables » par des agences de recouvrement de créances.

Si vous vivez dans l'État de New York, vous bénéficiez de droits et de protections supplémentaires, en vertu de la législation nationale.*

Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations à ce sujet :

- Les agents de recouvrement ne peuvent pas prélever de l'argent sur votre compte bancaire si celui-ci ne bénéficie pas des prestations versées par l'État.
- Par ailleurs, ils ne peuvent pas prélever de l'argent sur votre compte - ni même bloquer ce dernier - s'il
 - présente un solde créditeur inférieur ou égal à \$3,840 et s'il n'a bénéficié d'aucune prestation versée par l'État
 - Ou —
 - votre compte présente un solde créditeur inférieur ou égal à \$3,425 et s'il a été crédité par des prestations versées par l'État (même si votre compte contient également des revenus provenant d'autres sources telles qu'un salaire).

*L'État de New York a adopté en 2008 la loi sur la protection du revenu exonéré (EIPA) afin d'empêcher les agents de recouvrement de priver les New-Yorkais de l'argent dont ils ont besoin pour couvrir leurs besoins essentiels.

Pour plus d'informations, appelez la ligne d'assistance téléphonique de NYC Financial Justice

La ligne d'assistance téléphonique donne des conseils juridiques gratuits aux résidents de la ville de New York vivant avec de faibles revenus.

212-925-4929 | Lundi: de 16 h 00 à 18 h 00 | Mardi, mercredi, jeudi: de 12 h 00 à 14 h 00



Pour en savoir plus sur les droits des New-Yorkais, consultez le site fjhotline.nyc

Ce dépliant est destiné à fournir des informations générales aux New-Yorkais et ne constitue pas un avis juridique.

Le New Economy Project gère la ligne d'assistance téléphonique du NYC Financial Justice, une ligne d'assistance juridique gratuite pour les New-Yorkais vivant avec de faibles revenus. La mission du New Economy Project est de construire une économie juste qui fonctionne pour tous et qui est enracinée dans la justice raciale et sexiste, la coopération, l'équité de voisinage et la durabilité écologique.

© 2024 New Economy Project | neweconomyproject.org

